

Les Inspecteurs d'Académie -
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'Histoire-Géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Histoire-Géographie

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement des collèges, des lycées
publics et privés sous contrat de l'académie de Clermont-Ferrand

Objet : Lettre de rentrée 2024

Très chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée qui, nous l'espérons, prend la suite d'une coupure agréable. Nous savons l'investissement dont vous avez fait preuve tout au long de l'année scolaire dernière au service des élèves qui vous sont confiés. Et nous vous en remercions.

En cette nouvelle année, nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre communauté professionnelle, qu'il s'agisse de nouveaux entrants dans le métier ou de collègues découvrant ou retrouvant notre territoire.

Nous tenons également à féliciter toutes celles et ceux qui ont réussi les exigeants concours de recrutement des professeurs de nos disciplines. Nous ne pouvons que nous féliciter des réussites qui se confirment aux agrégations et CAPES/CAER internes d'histoire géographie - ce qui d'une part démontre que ces concours sont à la portée de tous mais aussi, d'autre part, que nous pouvons continuer à accompagner les collègues désireux de les travailler.

Par ailleurs, nous remercions grandement tous ceux d'entre vous qui ont contribué en 2023-2024 à l'animation de nos disciplines : chargés de mission d'inspection, professeurs formateurs, producteurs de ressources pédagogiques, concepteurs de sujets d'examens, membres des commissions d'harmonisation de la session 2024, professeurs tuteurs de collègues entrants dans le métier ou en charge d'accompagnements ponctuels, maîtres de stage, etc.

➤ **Composition de l'équipe des IA IPR (inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional) d'histoire-géographie pour l'année 2024-2025**

L'équipe des IA-IPR d'histoire-géographie en charge de l'académie de Clermont Ferrand évolue. Notre collègue Pascal MARSILLOUX, affecté comme IA IPR d'histoire-géographie dans l'académie de Mayotte, a quitté notre territoire. Nous lui souhaitons plein épanouissement dans cette nouvelle mission.

Dans le cadre de la gestion académique de la discipline histoire-géographie, vos interlocuteurs sont donc désormais (avec précisions de répartition de dossiers supplémentaires évoqués ci-dessous)

- Marilyne DEWAVRIN-FARRY (marilyne.farry@ac-clermont.fr), IA-IPR Histoire Géographie, référente mémoire et citoyenneté, co-référente HDA.
- Guillemette LEGENNE (guillemette.legenne@ac-clermont.fr), IA-IPR Histoire Géographie, co-chef de mission académique EDD.
- Nicolas ROCHER (nicolas.rocher@ac-clermont.fr), IA-IPR Histoire Géographie, référent académique Education aux Médias et à l'Information.

➤ **Les enseignants missionnés**

L'équipe des IA-IPR s'appuie sur plusieurs enseignants qui l'aident à accomplir ses missions. Nous tenons à saluer M. Jean-Luc FRANÇOIS, professeur au lycée Monnet Mermoz d'Aurillac, qui a accompli nombre d'années comme chargé de mission d'inspection (CMI). Nous le remercions de son investissement sans faille et nous lui souhaitons une excellente continuation.

Nous avons le plaisir d'accueillir M. Frédéric DERNE comme CMI et nous le remercions de son engagement.

Chargés de mission d'inspection (CMI) :

Quatre CMI contribuent au bon maillage du territoire :

- Monsieur Denys CIGLOTTI, professeur au lycée Simone Weil du Puy-en-Velay,
- Madame Florence CLÉMENT, professeure au lycée Mme de Staël de Montluçon,
- Monsieur Frédéric DERNE, professeur au lycée Emile Duclaux d'Aurillac,
- Madame Julie LABRANDINE, professeure au lycée Jeanne d'Arc de Clermont-Ferrand,

Ces collègues sont amenés à effectuer des visites conseils auprès des enseignants contractuels, des enseignants stagiaires, des enseignants titulaires (hors PPCR).

Formateurs Académiques (FA) :

La discipline histoire-géographie bénéficie de l'appui de trois professeurs Formateurs Académiques :

- Madame Françoise SUDI-GUIRAL, professeure au lycée Descartes de Cournon.
- Madame Anne Sophie MAHIDDINE, professeure au collège Henri Pourrat de Ceyrat.
- Monsieur Vincent FAISANDIER, professeur au lycée Valéry Giscard d'Estaing de Chamalières.

Les missions des FA sont, entre autres, d'assurer le suivi et l'animation de la formation initiale (en lien avec l'INSPE), de la formation continue, ainsi que le suivi des tuteurs et celui des professeurs contractuels.

Enseignants missionnés :

- Messieurs Frédéric DERNE, professeur au lycée Emile Duclaux d'Aurillac, et Mickael LAURENT, professeur au collège Charles Péguy de Moulins, sont les (IAN) Interlocuteur Académique pour le Numérique et PREDAC (Professeur Référent Disciplinaire Académique) dans le domaine de l'usage des ressources numériques. Ils fédèrent donc les actions du pôle de compétences académique Histoire - Géographie et numérique. Ils sont également webmestre pour le site numérique disciplinaire de notre académie.
- Monsieur Sébastien BELLET, professeur au collège Joseph Hennequin de Gannat, est professeur formateur académique transversal "Citoyenneté et valeurs de la république".
- Madame Solène WAECKERLE, professeure au lycée Valéry Giscard d'Estaing de Chamalières, est missionnée auprès de l'inspection afin d'assurer l'accompagnement de l'agrégation interne.

➤ Rendez-vous de carrière / PPCR et inspections

Le rendez-vous de carrière, dans le cadre du protocole parcours, carrières, rémunérations (PPCR) comprend un temps d'inspection et un temps d'entretien avec l'inspecteur et le chef d'établissement. Il constitue un moment privilégié pour nourrir la réflexion sur les pratiques pédagogiques et identifier les besoins de formation ou d'accompagnement de votre développement professionnel. Nous vous invitons à valoriser à cette occasion vos expériences acquises tout au long votre parcours.

Depuis l'année 2019-2020, la date du rendez- vous de carrière est notifiée à l'agent au plus tard 15 jours calendaires avant la visite. Sont concernés les enseignants positionnés dans les échelons 6, 8 et 9.

Nous envisageons ces rendez-vous comme des temps d'échanges sur vos pratiques et comme le moyen de porter un regard réflexif sur votre carrière, sur les compétences acquises et sur vos perspectives de carrière et de formation.

Afin de préparer ces entretiens, vous pouvez remplir le document de référence de l'entretien, destiné à alimenter votre réflexion personnelle sur votre parcours, et nous le transmettre en amont de la visite. Ce document est disponible en ligne sur le site du ministère, ainsi que le guide du rendez-vous de carrière : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>

En complément, vous êtes libre de mettre à notre disposition tout support qui permettra de valoriser votre travail (documents pédagogiques, cahiers d'élèves des différentes classes, progressions et évaluations, projets, lettre de mission...).

Par ailleurs, les IA-IPR peuvent à tout moment, en dehors des rendez-vous de carrière, effectuer des visites d'inspection auprès des enseignants titulaires ou contractuels. Ceci peut notamment être le cas lors de rencontres d'équipe ou afin de faire un point individuel sur la maîtrise des pratiques professionnelles.

➤ Les grandes actualités de nos disciplines

L'objectif central de nos enseignements est de permettre aux élèves qui nous sont confiés d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires afin de les aider à s'insérer le mieux possible dans la société démocratique qui est la nôtre. A nos yeux, l'histoire et la géographie, par les repères culturels et scientifiques qu'elles permettent, par les savoir-faire qu'elles portent (dans les domaines de l'analyse ou de l'argumentation) par les attitudes qu'elles promeuvent (notamment par le développement de l'esprit critique) sont particulièrement nécessaires aux élèves de notre temps.

- **Mise en place des nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique**

Comme vous le savez, les nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique entrent en application en cette rentrée scolaire. Ces programmes sont parus en juin 2024 et sont consultables au Bulletin Officiel de l'Education Nationale (<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo24/MENE2413934A>). **Cette année, seuls les niveaux d'entrée de cycle (5ème et 2nde sont concernés).**

Vous pouvez consulter ici les ressources produites à votre intention et que nous vous avons présentées lors des journées de formation de juin dernier :

- Pour le collège <https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/emc-2/>
- Pour le lycée : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/emc/>

Vous y retrouverez la captation des présentations, les supports de présentation sur la philosophie et les logiques d'écriture des programmes, une réflexion sur les compétences, les focales sur EMC - EMI et EMC - EDD ainsi que des propositions de programmation en 5^e et 2^{nde}.

Cette année, une demi-journée de formation en présentiel vous sera proposée au cours du premier semestre afin de vous accompagner dans la mise en œuvre de temps de classe, l'appréhension des notions ou l'identification de ressources pour vous aider à faire la classe.

- **Baccalauréat épreuves terminales et contrôle continu**

Depuis la réforme du lycée, la prise en compte de nos disciplines dans l'obtention du baccalauréat a évolué. L'évaluation de l'enseignement de spécialité "Histoire Géographie Géopolitique et Sciences Politiques" est désormais bien installée. En ce qui concerne la session 2024, la moyenne académique aux épreuves d'HGGSP est de 12.1 (ce qui est très légèrement supérieur à la moyenne nationale). L'évolution de cette moyenne montre que les attentes de cet enseignement sont désormais clarifiées. Elle devrait conforter le succès rencontré auprès des élèves. Nous remercions les enseignants porteurs de cet enseignement et les correcteurs de cette épreuve pour leur implication.

En ce qui concerne le contrôle continu, les textes parus il y a trois ans (voir la note de service du 28 juillet 2021 - <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>) ont donné le nouveau cadre à mettre en place à partir de la session 2022 du baccalauréat et qui demeure pérenne. La note finale du bac se décompose désormais entre 60% alloués aux épreuves terminales et 40% de contrôle continu (évaluations organisées pendant la scolarité en classes de première et de terminale).

Dans ce cadre, les équipes pédagogiques des établissements ont mené une réflexion sur les modalités de déploiement du contrôle continu au sein de chaque établissement (en lien avec la production du « projet d'évaluation » de chaque lycée). Ces éléments demeurent d'actualité.

➤ **Formation continue**

L'offre de formation académique est co-construite avec les services de l'EAFC (Ecole Académique de Formation Continue). Cette année, les campagnes d'inscription seront communes pour l'ensemble des personnels et organisées en **2 périodes**.

La 1^{ère} campagne d'inscription est ouverte du **30 août au 15 septembre 2024**. Elle concerne les formations qui se dérouleront sur le 1^{er} semestre scolaire. Une 2^{ème} campagne d'inscription sera programmée début janvier pour les formations qui se tiendront sur le 2nd semestre.

Vous avez la possibilité de formuler 4 vœux, à classer par ordre de priorité.

L'offre de formation est **en ligne et consultable** à partir de SELIA sur le site de l'EAFC https://selia.ac-clermont.fr/jcms/jcms/jcmsprod1_3096952/formation-eafc

Au sein de cette offre, vous trouverez notamment les actions disciplinaires suivantes (nous vous invitons à vous référer aux fiches descriptives pour en savoir plus) :

- le 15 octobre : présentation du concours du CNRD sur le thème annuel "Résister à la déportation en France et en Europe"
- le 5 novembre : "Travailler l'oral au quotidien en histoire-géographie"
- le 17 décembre : "1848-1870 : un temps de modernité"
- "L'intelligence artificielle et l'enseignement de l'histoire-géographie" (inscription en 2e campagne)

Par ailleurs, un séminaire académique sur la thématique "La démocratie face aux défis du nouveau monde informationnel et médiatique" vous sera proposé en inscription spécifique dans les prochains mois. Nous aurons l'occasion de communiquer sur les intervenants et les modalités de cette journée qui entre en résonance avec nos contenus disciplinaires (notamment en HGGSP et en EMC).

Les journées de formation en lien avec la mise en place des **nouveaux programmes d'EMC** évoquées précédemment sont des **journées obligatoires** qui n'apparaissent pas dans l'offre de formation académique liée à inscription.

Nous vous rappelons que de nombreuses actions qui peuvent vous concerner au premier chef sont disponibles au sein du catalogue de formation même si elles n'apparaissent pas dans les offres disciplinaires. Nous vous invitons donc à consulter les actions qui composent le parcours "Education aux Médias et à l'Information" ou le parcours "EDD" qui intéressent particulièrement nos pratiques et nos enseignements. Pour cela, faire une recherche par "parcours".

➤ Mémoire et citoyenneté

L'École a pour mission d'incarner, de faire vivre et de transmettre aux élèves les principes et les valeurs de la République.

La transmission des principes et des valeurs de la République se construit autour de l'EMC. Elle peut aussi s'appuyer sur les différentes actions éducatives proposées sous forme de concours. Vous trouverez prochainement sur le site académique un tableau qui récapitule, de manière non exhaustive, nombre de concours, qu'ils soient mémoriels ou relatifs à la citoyenneté. Tous ces concours sont proposés afin de favoriser la pédagogie de projet, éventuellement dans le cadre de travaux interdisciplinaires.

Parmi les concours, le "Concours National de la Résistance et de la Déportation" (CNRD) a une place importante. Vous trouverez des informations générales à l'adresse électronique suivante :

<https://www.education.gouv.fr/le-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-4295>

Pour le concours 2024-2025, le thème est "**Libérer et refonder la France (1943-1945)**". Vous trouverez la lettre de cadrage du concours du président du collège des correcteurs du CNRD, Monsieur Vincent Duclert, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, ainsi que des éclairages sur le thème :

<https://eduscol.education.fr/3815/participer-au-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

La brochure pédagogique, actuellement coordonnée par la Fondation de la France Libre et la Fondation Charles de Gaulle en lien avec les partenaires du concours, sera disponible et accessible en ligne au début de l'année scolaire 2024-2025. Une sitographie, des fiches méthodologiques seront mises en ligne sur Eduscol. Le règlement et le calendrier du concours vous seront communiqués ultérieurement.

D'autres concours, "La flamme de l'égalité", "Bulles de mémoire" sont autant de projets qui peuvent vous permettre de travailler différemment avec les élèves.

Le thème de la dixième édition du concours "La flamme de l'égalité" est : « **Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter** ». Vous trouverez les éléments sur le concours via le lien suivant : <https://eduscol.education.fr/3529/concours-la-flamme-de-l-egalite>. Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions se font sur l'application ADAGE. Vous trouverez des éclairages via <https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage>. Le référent culture de votre établissement peut vous aider.

Le concours "Bulles de mémoire" invite à se pencher sur : « **Les animaux et la guerre** ». Vous trouverez toutes les informations dans le document suivant : https://www.onac-vg.fr/sites/default/files/2024-08/ONACVG_BULLES%20DE%20MEMOIRE_RI_2024_2025_%20VFF.pdf

A ces concours, il faut ajouter des appels à projets pour l'année 2024-2025, proposés par la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées : « Photographier et filmer les conflits à l'époque contemporaine. Illustrer, informer, détourner » - « Écrivains en guerre » - « Les sciences et la guerre ». Pour plus d'informations sur ces appels à projets et plus largement sur les dispositifs liés à l'enseignement de défense, vous pouvez contacter Eddy Oziol, professeur Lettres-Histoire au lycée Pierre-Joël Bonté à Riom, délégué académique à l'éducation à la défense : eddy.oziol@ac-clermont.fr

Ces appels à projets sont mis en ligne sur la plateforme d'enseignement de défense Educ@def : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef>

➤ **DNL/SELO/ / Baccalauréats binationaux / SI/BFI / certifications :**

- **DNL/SELO**

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/section-europeenne-discipline-non-linguistique/>

Nous conservons pour l'année 2024-2025 les questions au programme de Terminale dans les différentes langues.

Ainsi est maintenu le **principe du traitement, a minima, d'une question obligatoire en histoire et d'une question obligatoire en géographie dans un choix plus restreint**. Nous vous invitons à vous référer à la grille des programmes, disponible sur le site académique de l'histoire-géographie :

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/wp-content/uploads/sites/3/2023/09/CLERMONT-Grille-programmes-DNL-SELO-2023-2024.pdf>

De plus, la **note de service du 27 juillet 2021** précise les modalités de l'évaluation spécifique de contrôle continu pour les élèves en SELO et DNL :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121393N.htm>

Nous remercions les enseignants membres de jury des épreuves de DNL pour leur implication et leur investissement.

Afin de renouveler la banque de sujets, un appel à rédaction sera lancé prochainement. De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement.

- **Baccalauréats binationaux**

Nous remercions les enseignants qui se sont investis dans les épreuves des baccalauréats binationaux et qui se sont appropriés les exigences des nouvelles épreuves et des nouvelles modalités de correction dématérialisée, d'entente et d'harmonisation nationales.

- **SI/BFI**

En ce qui concerne notre académie, l'arrêté de référence reste celui du 23 janvier 2024 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049097598>

Lors de la mise en place des SI et des BFI, les partenaires internationaux ont accordé une place particulière à la DNL histoire-géographie et aux enseignants qui la prennent en charge dans les établissements. Notre discipline est partie prenante de la réussite de ces nouveaux dispositifs sur le long terme. Nous remercions les enseignantes et les enseignants d'histoire-géographie qui s'investissent au service d'un renforcement des compétences linguistiques de nos élèves.

Les pages EDUSCOL sur les SI et BFI :

Les programmes d'histoire-géographie en section internationale (en particulier en seconde GT) :

[Les sections internationales | éduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)

Les programmes en première et terminale :

[Le baccalauréat français international \(BFI\) | éduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)

- **Certifications en discipline non linguistique (DNL)**

Nous rappelons aux enseignants d'histoire-géographie qui ont développé des compétences en langues vivantes qu'ils peuvent se présenter à des certifications en discipline non linguistique. Nous vous encourageons dans un premier temps à vous renseigner sur la page EDUSCOL dédiée aux certifications complémentaires : <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>

Pour les candidats à une certification DNL, nous appelons à vérifier régulièrement la page du site académique qui fixe le calendrier des épreuves : <https://www.ac-clermont.fr/certifications-complementaires-125180>

Pour les enseignantes et les enseignants qui ont le projet de passer une certification DNL et pour celles et ceux qui ont déjà acquis une certification, il est conseillé de consulter régulièrement le site de la DAREIC de l'académie de Clermont-Ferrand pour y trouver des informations sur les projets, les partenariats internationaux et les possibilités de formation continue et de perfectionnement linguistique :

<https://www.ac-clermont.fr/europe-et-international-121541>

Les nouvelles informations seront disponibles sur le site académique.

➤ **Éducation au Développement Durable**

L'Éducation au Développement Durable s'enracine plus que jamais comme une priorité de l'École. Conçue comme une éducation transversale et systémique, elle imprègne le quotidien des élèves. Par la spécificité de nos disciplines et de nos programmes d'enseignement, les professeurs d'histoire-géographie et d'EMC de collège et de lycée ont toute légitimité à porter et à faire étudier les nombreux enjeux liés au développement durable.

Des partenaires et des actions existent au sein de l'académie pour vous permettre de faire vivre l'EDD, au travers de projets disciplinaires ou transversaux :

- l'élection et l'accompagnement des **éco-délégués** dans toutes les classes de collège et de lycée : <https://eduscol.education.fr/1121/les-eco-delegates#summary-item-5>
- la démarche de **labellisation E3D** "Etablissement en démarche globale de développement durable, qui, en s'appuyant sur les enseignements, engage les élèves dans une appréhension concrète des enjeux de l'EDD, implique l'ensemble de la communauté éducative et ouvre l'établissement sur l'extérieur par des partenariats. Si vous souhaitez entrer dans la démarche de labellisation ou la renouveler, les formateurs du groupe EDDACLER sont missionnés pour vous accompagner : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/edd/processus-de-labellisation/>
- les **services éducatifs** de territoires emblématiques, comme les Parcs Naturels Régionaux
- la participation à des **projets et concours** départementaux, régionaux ou nationaux autour du développement durable, référencés sur le site E3D de l'académie : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/edd/categorie/partenaires/>.

Vous serez informés des modalités d'inscription tout au long de l'année. Une échéance proche pour ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure des Aires terrestres éducatives : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/edd/2024/06/04/candidater-pour-creer-une-aire-terrestre-educative-1er-juin-au-16-septembre-2024/>

Nous vous savons déjà fortement investis dans de multiples projets autour de l'éducation au développement durable et à l'environnement. 75% des collèges et lycées de l'académie sont par exemple labellisés E3D. Nous vous remercions pour la créativité, la patience et le temps mis en œuvre et vous invitons à porter, plus nombreux encore, cet enseignement si porteur de sens et de vivre-ensemble pour nos élèves.

➤ Site académique

Nous vous conseillons de consulter régulièrement le site histoire-géographie de notre académie afin de vous tenir informé de l'actualité de nos disciplines : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/>

Ce site a été entièrement remis à jour l'année dernière par notre webmestre, M. Frédéric Derne, que nous remercions pour le travail remarquable qu'il a effectué.

Ces pages font le point sur l'actualité de nos disciplines. Elles permettent la consultation des informations institutionnelles et offrent la possibilité d'accéder à des ressources scientifiques et pédagogiques (propositions de séquences et de séances issues du terrain, mises en ligne des groupes de production et des éléments proposés lors des actions de formation), avec l'objectif de favoriser le partage des idées et le travail collaboratif.

➤ **Communication**

Pour toute communication, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter par courriel, au moyen des adresses académiques ou aux numéros de téléphone suivants :

Marilyne DEWAVRIN-FARRY : marilyne.farry@ac-clermont.fr - 06 23 35 90 14

Guillemette LEGENNE : guillemette.legenne@ac-clermont.fr - 06 18 52 03 53

Nicolas ROCHER : nicolas.rocher@ac-clermont.fr - 06 23 35 90 17

Nous vous rappelons que vous devez utiliser votre adresse électronique académique (libellée en prenom.nom@ac-clermont.fr) pour toutes vos communications professionnelles (il n'y a plus de bascule possible de cette boîte professionnelle vers une boîte personnelle). Seule l'adresse académique est utilisée pour la diffusion d'informations professionnelles, il est donc pertinent de la consulter fréquemment.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons une bonne rentrée 2024.

Marilyne DEWAVRIN-FARRY Guillemette LEGENNE Nicolas ROCHER